HAL
open science

Licence Histoire de l'art et archéologie

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire de l'art et archéologie. 2016, Université de Bourgogne. hceres-02037730

HAL Id: hceres-02037730

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037730

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Histoire de l'art et archéologie

- Université de Bourgogne - UB

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,[1]

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines, lettres et langues

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Histoire de l'art et archéologie* de l'université de Bourgogne (UB) propose deux parcours distincts, *Archéologie* et *Histoire de l'art*. Les deux premières années de licence (L1 et L2) s'articulent autour d'un enseignement général commun aux deux parcours ; les deux parcours s'individualisent avec la troisième année de licence (L3). La L3 offre des enseignements à caractère professionnalisant spécifiques aux deux parcours. Les quatre premiers semestres d'enseignements de savoirs généraux portent sur toutes les périodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie, et les deux derniers semestres sont davantage orientés vers le monde du travail, et s'inscrivent dans une démarche qui se veut qualifiante et professionnalisante.

Synthèse de l'évaluation

La formation dispense des cours généraux d'histoire de l'art et d'archéologie qui couvrent toutes les périodes. L'organisation d'ensemble de la formation semble cohérente et équilibrée. Les enseignants statutaires sont très impliqués au sein de deux Unités mixtes de recherche (UMR) et permettent aux étudiants d'être initiés à la recherche dès les premières années de la formation. Le stage de 35 heures effectué en L3 se déroule dans le monde professionnel. La formation bénéficie d'un bon positionnement à l'échelle régionale. Elle s'articule d'une part avec les nombreuses structures du milieu professionnel régional. Des partenariats existent avec les principaux acteurs de la vie culturelle locale (musées, services régionaux, direction régionale des affaires culturelles). Ces institutions régionales sont étroitement associées aux enseignements : offres de stages et intervenants professionnels dans les cours. L'environnement proposé est d'autre part riche de plusieurs passerelles avec d'autres formations de l'établissement. Les liens forts qui existent avec les UFR (Unité de formation et de recherche) d'histoire, de lettres et de philosophie et les collaborations nouées avec les laboratoires ArTEHIS (Archéologie, terre, histoire, société), CIMEOS (Laboratoire en sciences de l'information et de la communication), le Centre Georges Chevrier ou les universités de Neuchâtel et de Besançon apportent une ouverture aux étudiants et permettent d'éventuelles réorientations vers d'autres formations des sciences humaines. Les effectifs ont baissé au cours des trois dernières années passant de 297 inscrits en 2010/2011 à 240 inscrits en 2014/2015, qui se répartissent de la façon suivante : 118 en L1, 76 en L2, 77 en L3.

Points forts :

- Deux parcours *Archéologie* et *Histoire de l'art* intégrés lors des deux premières années, ce qui permet une mutualisation des moyens humains.
- Liens avec le milieu professionnel et participation de professionnels aux enseignements.
- Une équipe pédagogique solide et équilibrée.

Points faibles :

- L'absence de dispositif de suivi des étudiants et d'évaluation des formations.
- Absence de mobilité et d'ouverture vers l'international.
- Faible utilisation du numérique.

- Aucun suivi des diplômés.

Recommandations :

Le dossier insiste fortement sur la bonne insertion professionnelle à l'échelle régionale des étudiants qui ont suivi la formation. Or le dossier ne fournit aucune donnée chiffrée sur le devenir professionnel des étudiants. Il semblerait que le caractère professionnalisant de la formation réside d'abord dans la réalisation de stages. Il serait souhaitable de mettre en place un réel suivi de la formation et de mieux prendre en compte le devenir professionnel des diplômés.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	Le cursus et les choix de cours proposés sont en adéquation avec les objectifs et compétences visés par la formation. Les objectifs scientifiques portent sur l'acquisition de connaissances générales en L1 et en L2. En L3, l'étudiant suit des enseignements spécifiques qui lui offrent d'une part une prise de contact avec le monde de la recherche et la possibilité de développer un projet professionnalisant. Les quatre périodes chronologiques sont représentées dans la formation. Les autres disciplines (histoire, langues, informatique) sont souvent mises en concurrence dans des Unités d'enseignement (UE) d'ouverture.
Environnement de la formation	La formation bénéficie d'un bon positionnement à l'échelle régionale. Elle s'articule d'une part avec les nombreuses structures du milieu professionnel régional. Des partenariats existent avec les principaux acteurs de la vie culturelle locale (musées, services régionaux, direction régionale des affaires culturelles, etc.) Ces institutions régionales sont étroitement associées aux enseignements : offres de stages et intervenants professionnels dans les cours. L'environnement proposé est d'autre part riche de plusieurs passerelles avec d'autres formations de l'établissement. Les liens forts qui existent avec les UFR d'histoire, de lettres et de philosophie et les collaborations nouées avec les laboratoires ArTEHIS (UMR 6298), CIMEOS (Equipe d'accueil - EA 4177), le Centre Georges Chevrier (UMR 7366) ou les universités de Neuchâtel et de Besançon apportent une ouverture aux étudiants et permettent d'éventuelles réorientations vers d'autres formations des sciences humaines.
Equipe pédagogique	L'équipe d'enseignants-chercheurs est adaptée à la formation avec des enseignants dont les domaines de recherche et les terrains correspondent aux matières enseignées. Elle est composée de 8 Professeurs des universités (PU) (dont un membre de l'Institut universitaire de France), de 11 Maîtres de conférences (MCF), d'un Ingénieur de recherche, d'un Professeur agrégé (PRAG), de 4 étudiants contractuels et d'un Professeur associé (PAST) (Conservatrice du Musée des Beaux-Arts). La répartition entre domaines de compétence est équilibrée. Les titulaires sont rattachés aux sections CNU (Conseil national des universités) 11, 20, 21 et 22. On compte un professeur des universités et un ou deux maîtres de conférences par grande période (pré et protohistoire, antiquité, moyen âge, période moderne, période contemporaine). L'équipe est complétée par la présence d'intervenants extérieurs issus du monde professionnel. Outre le PAST conservateur du musée qui assure 100 heures d'enseignement, 5 autres professionnels interviennent dans la formation à hauteur de 90 heures. La participation de professionnels extérieurs au monde académique contribue à la qualité et à l'attrait de la formation. Ces professionnels ne semblent cependant pas être représentés dans les conseils du département et semblent avoir une capacité de décision réduite. Le conseil de département se réunit six à sept fois dans l'année. Il existe un responsable par année de licence en plus d'un responsable Erasmus et de deux responsables des stages d'archéologie. Les conseils de département sont ouverts aux représentants des étudiants. Ces derniers siègent dans les conseils et sont régulièrement informés des décisions prises par l'équipe enseignante.
Effectifs et résultats	Les effectifs ont baissé au cours des trois dernières années passant de 297 inscrits en 2010/2011 à 240 inscrits en 2014/2015, qui se répartissent de la façon suivante : 118 en L1, 76 en L2, 77 en L3. Le nombre d'étudiants en L2

	et en L3 est resté à peu près stable pendant la période. Les taux de réussite sont honorables : en 2013/2014, 48 % des effectifs de départ ont obtenu leur L3. Le taux de déperdition des effectifs est de près de 50 % dès la L2.

Place de la recherche	Les activités « classiques » de recherche, à savoir participation à des conférences, intégration dans des projets nationaux ou internationaux de recherche sont très réduites. Il ne semble pas exister d'enseignement d'initiation à la recherche. Les étudiants participent à des stages « de découverte », dont une partie doit être faite au sein d'une institution scientifique régionale (chantiers de fouilles de Bibracte, d'Alesia mais aussi de l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives), etc.)
Place de la professionnalisation	Cette mention porte une attention particulière à la professionnalisation de la formation. L'équipe pédagogique diversifiée permet aux étudiants d'avoir une bonne connaissance de l'environnement socioprofessionnel régional. Un stage obligatoire en année de L3 permet aux étudiants de prendre contact avec le monde du travail.
Place des projets et stages	Deux stages sont prévus au cours de la formation. Un stage de découverte du monde professionnel de trois jours en L2 et un stage de formation (15 jours et 35 heures minimum) en L3. Le dossier nous fournit peu de données quant aux modalités, suivi et évaluation de ces stages. Les stages se déroulent en partie au sein de structures tant publiques que privées (musées, Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie, INRAP, entreprises privées d'archéologie, services archéologiques et patrimoniaux de collectivités, consortium, associations du patrimoine, salles de vente, antiquaires). Les étudiants de la mention semblent très bien intégrés dans le tissu local pour la réalisation de leurs stages. Un partenariat est en cours de négociation avec la nouvelle direction du patrimoine de Dijon pour bonifier l'offre de stages et autres projets (exposition, colloque, conservation).
Place de l'international	La mobilité des étudiants à l'international est très faible : deux à trois étudiants partent chaque année en L2 ou L3 en Erasmus. Peu d'enseignants étrangers issus d'universités partenaires étrangères (italiennes, allemandes ou espagnoles, ces liens étant mentionnés dans le dossier) interviennent dans la formation. Cependant, des initiatives sont à souligner positivement dont la présence d'UE de deux langues étrangères et certains cours d'histoire de l'art ou d'archéologie donnés en anglais ou en allemand. Des voyages à l'étranger sont organisés chaque année par l'équipe enseignante (Venise en 2015). On ne connaît pas le nombre d'étudiants concernés par ces voyages.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les modalités de recrutement ne sont pas explicitement données. Un plan «Réussir en licence» a été mis en place pour les L1 proposant des cours de culture générale et de français ainsi qu'un tutorat très conséquent (3 heures par semaine). Aucun dispositif n'est mentionné pour aider les étudiants en réorientation désireux d'intégrer d'autres établissements. Des dispositifs de mise à niveau et d'aide à la réussite sont intégrés à la formation en L1. Le faible niveau d'interdisciplinarité est un frein à une éventuelle réorientation des étudiants pendant leur cursus. Une commission pédagogique (dont on ne connaît pas la composition) examine et détermine à quel niveau faire entrer les étudiants provenant de l'extérieur.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La totalité de la formation est donnée en présentiel. L'utilisation des outils numériques par les enseignants n'est pas mentionnée. Il existe une préparation au Certificat informatique et internet (C2i) en L1.
Evaluation des étudiants	Plusieurs dispositifs de suivi de l'évaluation sont en place : contrôle continu et contrôle final. Le suivi de l'assiduité revêt une grande importance ; toute absence injustifiée invalide l'Unité d'enseignement. Les jurys d'examen comprennent obligatoirement les responsables d'années et les enseignants des UE fondamentales.

Suivi de l'acquisition des compétences	Le dossier nomme les compétences à développer chez l'étudiant sans toutefois préciser les compétences transversales que doit acquérir celui-ci ni comment la formation organise le suivi de cette acquisition. Une annexe descriptive accompagne le diplôme.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés présente des lacunes importantes. Il existe un Observatoire de l'étudiant à l'université de Bourgogne, mais il n'existe aucun suivi des étudiants une fois qu'ils quittent la formation. Des chiffres indiquent 38 nouveaux diplômés de L3 entrants en niveau master à l'UB en 2012/2013.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Les modalités de l'autoévaluation des formations ne sont pas très étayées. Le conseil de département se réunit six à sept fois par an. On soulignera la présence au sein du conseil, de professionnels chargés de cours et de représentants des étudiants. Une tentative de création d'un conseil de perfectionnement autonome a été faite. Elle ne semble pas avoir été suivie dans les faits.

Observations de l'établissement

Université de Bourgogne
Maison de l'Université
Esplanade Erasme
BP 27877 - 21078 Dijon Cedex
Tél. : +33 (0)3 80 39 50 00

Auxerre
Chalon-sur-Saône
Dijon
Le Creusot
Mâcon
Nevers

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département des formations
20 rue Vivienne
75002 Paris

Dossier suivi par Aline FULON
Chef du service Réglementation et gestion
de l'offre de formation
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr

Dijon, le 5 juillet 2016

Objet : Evaluation HCERES

Monsieur le Directeur,

La direction de l'université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Je vous confirme que les équipes pédagogiques ont été destinataires de ces rapports et ont pu, le cas échéant, formuler des observations.

Celles-ci ont été déposées au fur et à mesure de leur réception sur l'application de gestion électronique de documents (GED) de l'HCERES. Dans les autres cas, je vous informe que l'université de Bourgogne n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN